

# Éducation et formation



*Encourager, offrir et faciliter  
l'apprentissage n'importe quand et  
partout où se trouve un ordinateur!*



## **Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail**

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) favorise la création et le maintien de lieux de travail sains en offrant aux employés ainsi qu'aux organisations dont ils font partie des programmes d'éducation et de formation éprouvés qui font autorité.

Le CCHST offre des cours d'apprentissage en ligne, de la formation en salle de classe, des programmes spéciaux, des ateliers, des présentations et de nombreuses publications traitant de la santé et de la sécurité.

Le CCHST est géré par un Conseil représentant les employeurs, les travailleurs et les gouvernements, et il s'est engagé à offrir des services d'information et des renseignements précis, fiables et impartiaux. Le présent répertoire vous présente les dernières nouveautés lancées par le CCHST en matière de cours en ligne et d'ateliers de formation en salle de classe ainsi que notre liste de plus en plus étoffée de publications relatives à l'hygiène, à la santé et à la sécurité en milieu de travail!

**Courriel : [serviceclientele@cchst.ca](mailto:serviceclientele@cchst.ca)**

**Téléphone sans frais : 1 800 668-4284 (Canada et États-Unis)**

**Téléphone : 1 905 570-8094 (International)**

**Fax : 1 905 572-2206**

135 rue Hunter est, Hamilton, ON Canada L8N 1M5

**[www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education)**

**1-800-668-4284 ou 1-905-570-8094**

---

## Répertoire de cours du CCHST

### Santé et sécurité générales

Les risques électriques .....	1
La sécurité des échelles .....	3
Le cadenassage .....	5
L'équipement de protection individuelle : .....	7
fondements	
La prévention des chutes par glissade .....	9
et par trébuchement	
Espaces clos : fondements .....	11
Gestion des espaces clos .....	11

### Lieux de travail sécuritaires

L'enquête sur les accidents .....	12
Le comité de santé et de sécurité .....	14
La violence au travail : Reconnaître les .....	16
risques et prendre des mesures appropriées	
La violence au travail : Établir un .....	18
programme de prévention	

### Conformité au SIMDUT

Le SIMDUT pour les travailleurs .....	20
Le SIMDUT pour les gestionnaires et .....	22
les superviseurs	

### Travail dans les bureaux

L'ergonomie au bureau .....	24
La santé et la sécurité au bureau .....	26

### Cours destinés aux gestionnaires et superviseurs

La formation en santé et sécurité pour .....	28
les gestionnaires et superviseurs*	
La santé et sécurité pour les gestionnaires et .....	30
les superviseurs de compétence fédérale*	
Le SIMDUT pour les gestionnaires .....	32
et les superviseurs	

### Formation en salle de classe

Formation en santé et sécurité pour.....	34
les gestionnaires et les superviseurs	
Santé et sécurité pour les gestionnaires et .....	37
les superviseurs de compétence fédérale	

### Publications du CCHST

Collection des guides santé sécurité .....	39
--	----

\*Cette formation est également offerte sous forme théorique, en salle de classe



### Liste alphabétique des cours en ligne du CCHST

L'équipements de protection individuelle : fondements

Espaces clos: fondements

**Bientôt 2006**

La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs

Gestion des espaces clos

**Bientôt 2006**

La santé et la sécurité au bureau

Le comité de santé et de sécurité

L'enquête sur les accidents

L'ergonomie au bureau

Le SIMDUT pour les gestionnaires et les superviseurs

Le SIMDUT pour les travailleurs

La prévention des chutes par glissade et par trébuchement

Les risques électriques

La santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale

La sécurité des échelles

La violence au travail: Établir un programme de prévention

La violence au travail: Reconnaître les risques et prendre des mesures appropriées

---

## Encourager, offrir et faciliter l'apprentissage en ligne

Si vous souhaitez apprendre à votre rythme et dans le confort de l'environnement de votre choix, nos cours en ligne vous conviendront à merveille! L'apprentissage en ligne signifie que le cours et les ressources à l'appui sont offerts au moyen d'un ordinateur. Tous les cours en ligne du CCHST se donnent en français et en anglais sur le Web. Le CCHST offre également des cours en classe et des publications sur la santé et la sécurité!

### Avantages

#### Tous les cours en ligne comprennent :

**Lien donnant directement accès à un instructeur** – Cette fonction vous permet de transmettre à un instructeur du cours en ligne une question se rapportant spécifiquement à ce cours! Ce dernier vous répondra rapidement par courriel ou par téléphone.

**Des graphiques attrayants** et des activités d'apprentissage interactives, notamment des auto-évaluations.

**Trame sonore** complémentaire offerte pour la plupart des cours de formation.

**Liens intégrés** au cours en ligne pour vous aider à trouver des sources de renseignements additionnelles.

**Licence multi-utilisateur** – Fonction permettant aux organisations devant assurer la formation de nombreux employés de compter sur un système combinant une formule d'apprentissage souple, fiable et uniforme à la possibilité de suivre la progression de ses employés et d'obtenir facilement les rapports dont elles ont besoin.

**Examens** assortis d'un certificat d'achèvement transmis à la fin de chaque cours terminé avec succès!

#### Nos cours en ligne combinent ces avantages :

**Souplesse** – Les employés travaillent à leur rythme, quand cela leur convient.

**Rapidité et facilité** – Les employés comprennent rapidement et facilement la matière.

**Suivi** – Les activités et les progrès réalisés peuvent être suivis et comptabilisés plus facilement.

**Rentabilité** – Les sommes destinées à la formation sont vraiment consacrées à des activités d'apprentissage plutôt qu'à des billets d'avion et des chambres d'hôtel.

**Cohérence** – Chacun reçoit les mêmes renseignements et la même formation.

## Options de licence des cours en ligne

### Licence mono-utilisateur

Cette licence vous permet de sélectionner les cours auxquels vous souhaitez accéder à titre individuel pour étudier en ligne pendant une période déterminée. Ce service convient à de nombreux utilisateurs, que vous soyez étudiant, employé, professionnel ou directeur d'une petite entreprise. Vous progressez à la vitesse et au moment qui vous conviennent, de tout endroit où vous avez accès à Internet.

### Licence multi-utilisateur

La licence multi-utilisateur permet de choisir parmi n'importe lequel des cours en ligne du CCHST et permet à deux utilisateurs ou plus, pendant une période déterminée, d'avoir accès au cours choisi. Le coût de cette licence est fixé seulement en fonction du nombre d'utilisateurs auxquels vous désirez fournir l'accès, selon une plage préétablie. Veuillez consulter la liste de prix jointe pour connaître les plages préétablies pour les licences multi-utilisateur et les détails en matière de tarification.

Vous indiquez le nombre d'utilisateurs et le titre des cours sélectionnés; une fois l'accès à ces cours autorisé, vous fournissez le nom des utilisateurs et vous leur attribuez leur mot de passe, après quoi vous pourrez facilement suivre leur progrès à l'aide de rapports accessibles en direct.

## Inscription

L'inscription à tous nos cours se fait en ligne à l'adresse

[www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education)

### Vous pouvez aussi vous inscrire en contactant les Services à la clientèle de CCHST

Nos représentants professionnels et amicaux des Services à la clientèle vous aideront du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h, heure normale de l'Est.

Vous pouvez également téléphoner à un autre moment et laisser un message; un représentant vous rappellera sans faute au cours du prochain jour ouvrable.

Courriel : [serviceclientele@cchst.ca](mailto:serviceclientele@cchst.ca)

Téléphone sans frais : 1 800 668-4284 (Canada et États-Unis)

Téléphone : 1 905 570-8094 (International)

Fax : 1 905 572-2206

135 rue Hunter est, Hamilton, Ontario Canada L8N 1M5

Les cours ainsi que les prix indiqués dans ce répertoire peuvent être modifiés sans préavis. Veuillez vous reporter à l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education) afin d'obtenir la liste à jour des cours offerts et des prix en vigueur. © CCHST 2006. Tous droits réservés. Les participants qui s'inscrivent aux cours en ligne du CCHST doivent utiliser un appareil sur lequel le navigateur Internet Explorer Browser 5 ou plus récent et Flash' Player 6 ou plus récent ont été installés.

[www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education)

1-800-668-4284 ou 1-905-570-8094

# Webinaires du CCHST!



---

Les webinaires sont en fait des présentations créées et offertes par les spécialistes du CCHST. Les webinaires font appel à la fois à la technologie des sites Web (Internet) pour transmettre les présentations PowerPoint® et autres fichiers visuels, et aux équipements de téléconférence pour assurer la transmission audio. Joignez-vous aux autres participants des webinaires et visualisez-les, seul ou en groupe. Il s'agit d'un moyen facile et efficace de partager de l'information avec vos collègues, vos superviseurs et vos gestionnaires, les membres du comité de santé et sécurité ou d'autres professionnels de la santé et de la sécurité au travail.

La majorité des webinaires du CCHST permettent d'accumuler des points en vue du maintien de l'agrément lorsqu'ils sont combinés à diverses activités auxquelles vous pouvez participer de façon ponctuelle au cours de l'année!

---

**Visitez la page**

**[cchst.ca/education](http://cchst.ca/education)**

**pour obtenir la liste à jour de nos plus récentes activités!**



### Les risques électriques

#### Description du cours

Ce cours porte sur la sécurité en milieu de travail à l'égard des risques que pose la présence ou l'utilisation de matériel électrique. Le participant effectue un survol des risques associés à l'électricité et des problèmes de sécurité fréquemment rencontrés sur les lieux de travail, notamment dans les secteurs de la construction, de la fabrication, des services d'utilités publiques, du commerce de détail, de l'agriculture et du travail de bureau.

En plus d'exposer les principes élémentaires en matière d'électricité, le cours décrit la façon de repérer les risques électriques ainsi que différents types de dispositifs de protection tels que les fusibles et les disjoncteurs. Il intéressera surtout les gestionnaires, les superviseurs et les travailleurs qui ne possèdent pas les qualifications nécessaires pour travailler avec du matériel électrique et des pièces d'équipement sous tension. Les notions présentées sont illustrées à l'aide d'études de cas et de divers exemples. Des questionnaires soumis tout au long du cours ainsi qu'un examen final favorisent l'apprentissage des notions et facilitent l'évaluation des connaissances acquises.

Veuillez noter que le cours ne traite pas du cadenassage du matériel et il ne peut d'aucune manière remplacer la formation et les compétences spécialisées que doivent posséder les travailleurs qui utilisent ou sont directement en contact avec du matériel ou de l'équipement électrique dans le cadre de leur travail. Les participants terminent ce cours en 60 minutes en moyenne.

#### Le cours traite des sujets suivants :

- ▶ Principes d'électricité et risques électriques.
- ▶ Blessures d'origine électrique (effets sur l'organisme).
- ▶ Maîtrise des risques : matériel et dispositifs électriques.
- ▶ Risques électriques sur les lieux de travail.
- ▶ Identification des situations dangereuses.

### À la fin de ce cours, vous pourrez :

- ▶ Reconnaître les types de risques électriques présents sur les lieux de travail.
- ▶ Identifier les blessures courantes d'origine électrique et définir leurs causes.
- ▶ Comprendre comment les fusibles, les disjoncteurs et les disjoncteurs de fuite de terre peuvent réduire les risques pouvant constituer une situation dangereuse.
- ▶ Comprendre qu'un entretien minutieux du matériel, de l'équipement et des outils constitue une importante mesure de prévention et agir en conséquence afin de se protéger adéquatement.
- ▶ Identifier et comprendre les risques électriques que posent les lignes de transport d'électricité, les rallonges électriques, les prises de courants surchargées et les pièces et composants sous tension.

### Public ciblé:

- ▶ Les gestionnaires, les superviseurs et les travailleurs qui peuvent être exposés à des risques électriques sur les lieux de travail, mais qui ne possèdent pas les qualifications nécessaires pour travailler avec du matériel électrique et des pièces d'équipement sous tension.
- ▶ Les membres des comités de santé et de sécurité au travail.
- ▶ Les gestionnaires responsables de certaines installations.
- ▶ Toute personne ayant besoin de connaissances générales relativement à la sécurité en présence de risques électriques.

**Préalables :** Aucun

**Inscription :** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education) puis choisir Risques électriques. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.





# La sécurité des échelles

### Description du cours:

Ce cours réunit les notions élémentaires qu'un employé doit maîtriser pour être en mesure d'utiliser des échelles en toute sécurité dans le cadre de son travail, qu'il s'agisse d'échelles fixes, d'échelles à coulisse ou d'escabeaux. Cet atelier traite surtout des responsabilités de l'employé au moment de se servir d'une échelle – inspecter l'échelle avant de l'utiliser, dresser l'échelle correctement et méthodes de travail sécuritaires pendant l'exécution de tâches dans l'échelle. Des études de cas et divers exemples sont présentés pour bien illustrer les notions abordées. Enfin, des questionnaires soumis tout au long du cours ainsi qu'un examen permettent d'évaluer les connaissances acquises.

Ce cours vise à sensibiliser davantage les gens à l'utilisation sécuritaire des échelles, tant au travail qu'à la maison. Il sera aussi utile dans divers milieux de travail, que ce soit dans les usines de fabrication, les établissements municipaux, les services d'utilités publiques ou les bureaux. Les notions exposées s'appliquent tout autant sur les chantiers de construction, bien que le matériel spécialisé employé dans l'industrie de la construction, les échafaudages par exemple, ne soit pas étudié dans ce cours. Les participants terminent ce cours en 30 à 40 minutes en moyenne.

### Le cours traite des sujets suivants :

- Types d'échelles.
- Inspection d'une échelle.
- Utilisation et mise en place de différents types d'échelles.
- Directives concernant l'utilisation sécuritaire d'une échelle.
- Entreposage et entretien.

### À la fin de ce cours, vous pourrez:

- ▶ Comprendre l'importance de choisir une échelle faite avec le matériau convenant à la tâche envisagée.
- ▶ Savoir comment effectuer l'inspection d'une échelle.
- ▶ Savoir comment choisir l'échelle dont la hauteur et le matériau conviennent aux travaux à effectuer.
- ▶ Savoir comment mettre une échelle en place correctement.
- ▶ Savoir comment travailler en toute sécurité dans une échelle.
- ▶ Savoir comment entreposer et comment entretenir une échelle.
- ▶ Trouver des renseignements additionnels sur la sécurité dans les échelles

### Public ciblé:

- ▶ Les personnes se servant d'une échelle ou d'un escabeau sur les lieux de travail (pour l'entretien ou pour des travaux légers) ou à la maison
- ▶ Les superviseurs responsables de la formation du personnel ou de l'achat de matériels

### Préalables:

Il n'est pas nécessaire de posséder une expérience pratique en matière de santé et de sécurité. Toutefois, une certaine connaissance des procédés et des bonnes pratiques employés peut être très utile.

**Inscription:** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education) puis choisir Sécurité des échelles. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.



### Le cadenassage

#### Description du cours:

L'objectif du cadenassage consiste à identifier les risques et à prévenir la libération accidentelle d'« énergie dangereuse », lesquels peuvent entraîner une blessure ou un décès au travail. Ce cours propose un survol des notions fondamentales du cadenassage, en aidant le participant à reconnaître les situations dangereuses et à déterminer dans quel cas il faut recourir au cadenassage pour maîtriser les risques électriques ou autres posés par des machines ou des équipements sous tension. Les rudiments de la procédure de cadenassage sont exposés, y compris les types de machines et d'équipements visés, les circonstances dans lesquelles il faut y avoir recours et la façon de procéder.

#### Le cours traite des sujets suivants:

- ▶ Dans quels cas l'énergie est-elle dangereuse? Et qu'est-ce que le cadenassage?
- ▶ Sources d'énergie dangereuses sur le lieu de travail
- ▶ But et importance du cadenassage
- ▶ Comment procéder au cadenassage
- ▶ Rudiments de la maîtrise de l'énergie dangereuse

#### À la fin de ce cours, vous pourrez:

- ▶ Reconnaître les sources d'énergie dangereuses et les conditions favorisant les blessures en milieu de travail
- ▶ Comprendre en quoi consiste le cadenassage et de quelle manière il maîtrise l'énergie dangereuse
- ▶ Savoir comment effectuer un cadenassage et dans quel cas il faut le faire
- ▶ Garder en tête que les programmes et la formation en milieu de travail sont nécessaires

### Public ciblé:

Les gestionnaires, les superviseurs et les travailleurs peuvent être exposés à des sources d'énergie dangereuses sur les lieux de travail ou être appelés à les maîtriser. En outre, les gestionnaires d'installations, les membres des comités de santé et de sécurité de même que tous les intervenants devant être informés des mesures de contrôle des sources d'énergie dangereuses profiteront de ce cours de sensibilisation.

### Préalables:

Le cours en ligne du CCHST intitulé Risques électriques est recommandé, mais ne constitue pas un préalable.

**Inscription:** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education) puis choisir Le cadenassage. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.



# L'équipement de protection individuelle : fondements

## Description du cours:

Ce cours est une introduction pratique sur les types les plus courants d'équipements de protection individuelle (EPI) utilisés pour se protéger contre les risques le plus souvent présents sur les lieux de travail, tels que les produits chimiques, les bruits et les blessures mécaniques. Les principes de l'EPI y sont présentés, y compris les conseils pratiques d'utilisation sans danger, les programmes liés à l'EPI, les limites de ces équipements et les responsabilités légales qui s'y rattachent. Ce cours ne couvre pas l'EPI spécialisé, soit l'équipement utilisé par les intervenants en cas d'urgence ou pour se protéger contre les risques biologiques. Des ressources, des liens et des listes imprimables supplémentaires sont fournis durant le cours de même que des exemples et des images pour mieux illustrer les concepts en détail. Des questions et un examen sont soumis après chaque section pour aider à mesurer l'apprentissage. Les participants terminent ce cours en 60 minutes en moyenne.

## Le cours traite des sujets suivants :

- ▶ EPI courant.
- ▶ Contrôle du risque.
- ▶ Programmes d'EPI.
- ▶ Responsabilités des travailleurs, des superviseurs et des employeurs.
- ▶ Information de base et conseils de sécurité pour les types les plus courants d'EPI :

*protection de la tête – (p. ex. casque de protection)*

*protection des pieds – (p. ex. chaussures de sécurité)*

*protection des yeux et du visage – (p. ex. lunettes de sécurité)*

*protection de l'ouïe – (p. ex. bouchons d'oreilles, casque anti-bruit)*

*protection des mains – (p. ex. gants)*

*protection des voies respiratoires*

*vêtements de haute visibilité*

### À la fin de ce cours, vous pourrez :

- ▶ Choisir l'EPI qui convient à de nombreux risques présents sur les lieux de travail.
- ▶ Comprendre les rudiments de la sélection, de l'ajustement, de l'entretien et de l'utilisation de l'EPI.
- ▶ Saisir l'importance de l'inspection régulière et de l'entretien de l'EPI.
- ▶ Cerner les limites de l'EPI comme méthode de contrôle des risques.
- ▶ Reconnaître l'existence d'exigences légales en matière d'EPI.

### Public ciblé:

- ▶ Les travailleurs, les gestionnaires et les superviseurs qui travaillent dans un milieu industriel, sur des chantiers de construction ou de démolition, ou dans les industries forestière et minière.
- ▶ Les membres des comités de santé et de sécurité dans ces secteurs d'activité.
- ▶ Cet équipement ne convient pas aux travailleurs qui doivent utiliser un EPI spécialisé, comme les intervenants en cas d'urgence (pompiers, membres d'équipe HAZMAT), ni les travailleurs exposés à des risques biologiques.

**Préalables:** Aucun

**Inscription:** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education), puis choisir Équipements de protection individuelle : fondements. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.



# Prévention des chutes par glissade et par trébuchement

## Description du cours:

Les chutes attribuables à une glissade ou à un trébuchement ne sont pas rares dans les milieux de travail et peuvent être la cause de graves blessures et d'une invalidité permanente. Des renseignements pratiques, des conseils et des exemples y sont présentés afin d'aider les travailleurs, les superviseurs, les gestionnaires et les membres des comités de santé et de sécurité à mieux comprendre les causes des chutes et à prendre les mesures correctives appropriées. Ce cours traite essentiellement des deux types de chutes les plus courants dans la majorité des lieux de travail, les chutes de plain-pied et les chutes dans les escaliers. Les participants terminent ce cours en 60 minutes en moyenne.

## Le cours traite des sujets suivants :

- ▶ Les circonstances responsables des chutes par glissade et par trébuchement.
- ▶ L'importance des surfaces de plancher, des escaliers, des passerelles, de la bonne tenue des locaux, de l'élimination des obstructions et des déversements, et de différentes questions concernant les surfaces extérieures.

## À la fin de ce cours, vous pourrez :

- ▶ Comprendre comment se produisent et les principales causes des chutes, glissades et trébuchements accidentels sur les lieux de travail.
- ▶ Définir les responsabilités des gestionnaires, des superviseurs et des travailleurs en ce qui a trait à la prévention des chutes.
- ▶ Décrire les mesures à prendre en vue de prévenir les chutes, les glissades et les trébuchements sur le sol ou dans les escaliers.
- ▶ Connaître les consignes et les méthodes d'entretien et de tenue des locaux appropriées contribuant à prévenir les chutes.

### Public ciblé:

- ▶ Travailleurs
- ▶ Superviseurs et gestionnaires
- ▶ Membres des comités de santé et de sécurité au travail
- ▶ Spécialistes en ressources humaines
- ▶ Professionnels de la santé

**Préalables:** Aucun

**Inscription:** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education), puis choisir Prévention des chutes par glissade et par trébuchement. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.



De nouveaux cours seront offerts dès le printemps 2006!

### Espaces clos : fondements

Ce cours en ligne divisé en trois modules explique aux participants comment reconnaître les espaces clos, les identifier et comprendre les risques potentiels rattachés à ces espaces. Les travailleurs apprendront de quelle manière évaluer et préparer adéquatement les travaux à effectuer dans un espace clos, de quelle façon se conformer aux permis et comment mettre en application diverses mesures de contrôle. Enfin, le cours effectue un survol des codes de bonnes pratiques se rapportant aux espaces clos, des marches à suivre assurant l'entrée dans un espace clos en toute sécurité et des méthodes de travail à utiliser.

Conçu à l'intention des travailleurs chargés de diverses tâches à exécuter dans un espace clos, ce cours est également très utile pour les gestionnaires, les superviseurs et les membres certifiés ou non des comités de santé et de sécurité.

### Gestion des espaces clos

Ce cours en ligne profitera à toute personne ayant des responsabilités quant à l'établissement et à la gestion d'un programme sur les espaces clos au travail! Il est conçu à l'intention des gestionnaires et des superviseurs des travailleurs, ou des entrepreneurs qui contrôlent l'accès des espaces clos. Il s'adresse également aux professionnels qui supervisent l'entrée des travailleurs/entrepreneurs dans un espace clos et les travaux qui y sont effectués.

Ce cours prend comme point de départ les concepts énoncés dans le cours « Espaces clos – fondements ». Il décrit les composantes essentielles requises pour établir et gérer un programme sur les espaces clos au travail et comprend un volet important sur la préparation en cas d'urgence dans un espace clos.

De plus, ce cours expose les devoirs et les responsabilités des divers intervenants dans un lieu de travail, notamment la diligence raisonnable et les meilleures pratiques.



# L'enquête sur les accidents

## Description du cours:

Expose une méthode concrète d'enquête sur les accidents en milieu de travail en insistant sur la façon de conduire une enquête, de déceler les véritables causes de l'accident et de formuler des recommandations efficaces afin d'empêcher que des événements semblables ne se reproduisent.

Englobe des études de cas et divers exemples illustrant les notions abordées et les outils pratiques tels que formulaires et listes de vérification. Des questionnaires soumis tout au long du cours ainsi qu'un examen final favorisent l'apprentissage des notions et facilitent l'évaluation des connaissances acquises. Les participants terminent ce cours en une heure en moyenne.

## Le cours traite des sujets suivants:

- › Quand conduire une recherche
- › Étant préparé avec une politique, une équipe, et un kit de recherche
- › Effectuer une enquête complète.
- › Comment évaluer la scène d'accidents
- › Établir des rapports et effectuer le suivi.

## À la fin de ce cours, vous pourrez:

- › Identifiez l'importance de la planification pour une recherche efficace
- › Identifiez les étapes pour prendre pour conduire une recherche complète
- › Comprenez l'importance de et identifiez les avantages de trouver la cause(s) de racine
- › Créez les recommandations efficaces

### Public ciblé:

Membres du comité, gestionnaires, superviseurs et travailleurs pouvant participer à l'enquête sur un accident. De plus, ce cours s'adresse aux gestionnaires d'installations, aux gestionnaires en ressources humaines, aux cadres supérieurs et à toute autre personne ayant des responsabilités en matière d'enquête ou ayant le pouvoir de mettre en œuvre des changements découlant des résultats de l'enquête.

**Préalables:** Aucun

**Inscription:** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education), puis choisir L'enquête sur les accidents. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.



### Le comité de santé et de sécurité

#### Description du cours:

Ce cours en ligne présente les principales notions relatives aux comités de santé et de sécurité. Il explique de façon concrète comment mettre sur pied un comité de santé et de sécurité au travail ainsi que la manière dont un tel comité peut s'acquitter de ses fonctions et être efficace. En outre, il fait connaître aux participants le rôle et les responsabilités des comités de santé et de sécurité et de leurs membres. Les nombreux documents types (listes de vérification, politiques et autres) utilisés pour le cours peuvent être adaptés à votre milieu de travail. Ce cours est un moyen souple, facile et rentable de faire un premier pas vers la création d'un comité de ce genre. Les participants terminent ce cours en 40 à 60 minutes en moyenne.

#### Le cours traite des sujets suivants:

- › Définition d'un comité de santé et de sécurité.
- › Création d'un tel comité.
- › Efficacité d'un tel comité.
- › Résolution des problèmes.
- › Inspections des lieux de travail – listes de vérification.
- › Enquêtes.
- › Rôle des comités de santé et de sécurité en cas de refus d'exécuter un travail.
- › Exemples de politiques, de listes de vérification pour les inspections, de formulaires de rapport d'accident et d'autres documents.
- › Questionnaires afin d'évaluer les connaissances acquises.

### À la fin du cours, vous pourrez:

- ▶ Assumer vos fonctions en tant que membre d'un comité de santé et de sécurité.
- ▶ Savoir comment réagir aux préoccupations relatives au milieu de travail.
- ▶ Participer lors des enquêtes sur les accidents.
- ▶ Contribuer à la résolution des problèmes liés au milieu de travail.
- ▶ Déterminer et mettre en œuvre les mesures à prendre pour maîtriser les risques professionnels.
- ▶ Trouver les meilleures sources d'information sur la santé et la sécurité au travail.

### Public ciblé:

- ▶ Membres actuels et futurs des comités de santé et de sécurité.
- ▶ Responsables des ressources humaines et gestionnaires ayant des responsabilités en matière de santé et de sécurité, de formation et de conformité aux règlements.

### Préalables:

Vous n'avez pas besoin d'avoir des connaissances techniques en santé et sécurité au travail. Il est toutefois utile de connaître les méthodes de travail et les procédés utilisés..

**Inscription:** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education), puis choisir Le comité de santé et de sécurité. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.



# La violence au travail : Reconnaître les risques et prendre des mesures appropriées

### Description du cours:

La violence peut apparaître ou se manifester dans tous les lieux de travail où des gens ont des contacts les uns avec les autres, quelles que soit les activités ou les opérations effectuées. Ce cours aide les superviseurs, les travailleurs et toute autre personne en première ligne s'intéressant à la sécurité au travail à mieux comprendre ce en quoi consiste la violence au travail, ses conséquences et les mesures préventives pouvant être adoptées. L'accent est mis sur la détection des facteurs de risque et la détermination des mesures appropriées concernant les incidents impliquant de la violence au travail. Des scénarios réalistes et des questionnaires illustrent et renforcent les concepts clés. Les participants terminent ce cours en 60 minutes en moyenne.

### Le cours traite des sujets suivants:

- ▶ En quoi consiste la violence au travail?
- ▶ Comment savoir si on est exposé à ce risque?
- ▶ Pourquoi la violence au travail est-elle un problème aussi important?
- ▶ Que peut-on faire pour réduire les risques?
- ▶ Que faire si on prend part à un incident impliquant de la violence au travail ou que l'on en est témoin?

### À la fin de ce cours, vous pourrez:

- ▶ Comprendre précisément en quoi consiste la violence au travail.
- ▶ Identifier les incidents témoignant d'une forme de violence au travail.
- ▶ Savoir quels sont les risques liés au travail, à l'endroit ou au moment où sont effectuées les tâches.
- ▶ Comprendre les raisons pour lesquelles la violence au travail est un problème important.

## Lieux de travail sécuritaires

- ▶ Savoir comment agir si une personne prend part ou est témoin d'une situation impliquant de la violence.
- ▶ Comprendre ce que doit faire un employeur, y compris ses responsabilités légales.

### Public ciblé:

Superviseurs et travailleurs de première ligne.

### Préalables: Aucun

**Inscription:** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education) , puis choisir Violence au travail : Reconnaître les risques et prendre des mesures appropriées. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.



### La violence au travail : Établir un programme de prévention

#### Description du cours:

Ce cours présente aux gestionnaires, superviseurs et employeurs les composantes clés liées à l'élaboration d'un programme de prévention efficace contre la violence au travail, et fournit les connaissances et les outils nécessaires pour prendre des mesures en vue d'éliminer ou de réduire le plus possible les risques de violence au travail. Des scénarios réalistes et des questionnaires illustrent et renforcent les concepts clés. Les participants terminent ce cours en une heure trente en moyenne.

#### Le cours traite des sujets suivants:

- Définition de la violence au travail.
- Obligations légales.
- Politique de prévention de la violence au travail.
- Évaluation des risques.
- Mise en place de mesures de prévention.
- Signalement des risques et enquête.

#### À la fin de ce cours, vous pourrez:

- Comprendre précisément en quoi consiste la violence au travail.
- Identifier les composantes d'une politique de prévention de la violence au travail.
- Recenser les exigences concernant la mise en œuvre et la gestion d'un programme de prévention de la violence au travail.
- Évaluer les risques en matière de violence sur votre lieu de travail.
- Déterminer les mesures de prévention de la violence.
- Relever les incidents impliquant de la violence au travail.



## Lieux de travail sécuritaires

- Connaître les marches à suivre concernant l'intervention en cas d'incidents violents.
- Élaborer un programme de prévention dans votre lieu de travail

### Public ciblé:

Gestionnaires, superviseurs et travailleurs jouant un rôle dans l'élaboration ou la mise en œuvre d'une politique de prévention de la violence au travail.

### Préalables: Aucun

**Inscription:** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education) puis choisir Violence au travail : Établir un programme de prévention. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.



## Le SIMDUT pour les travailleurs

### Description du cours

Ce cours familiarise les travailleurs avec le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), lequel est employé partout au Canada pour fournir de l'information relative à la santé et à la sécurité sur les produits dangereux utilisés au travail. Les participants découvrent les symboles du SIMDUT et ce qu'ils signifient, et ils apprennent à lire les étiquettes sur les produits et les fiches signalétiques (FS). Le cours comprend aussi de précieux conseils concernant les mesures de base en matière de santé et de sécurité pour se protéger et éviter les blessures et les maladies au travail. Ce cours a été conçu par le CCHST en puisant à même l'expérience accumulée par ses services de renseignements depuis la création du SIMDUT en 1988. Les participants terminent ce cours en 50 à 60 minutes en moyenne.

### Le cours traite des sujets suivants:

- Éléments du SIMDUT : étiquettes, fiches signalétiques et éducation/formation
- Droits et responsabilités des travailleurs aux termes du SIMDUT
- Catégories du SIMDUT et symboles correspondants
- Étiquettes des fournisseurs
- Étiquettes de l'employeur
- Fiches signalétiques
- Principes fondamentaux de la sécurité des produits chimiques
- Ressources utiles

## À la fin de ce cours, vous pourrez:

- › Connaître vos droits et vos responsabilités.
- › Reconnaître les symboles du SIMDUT et savoir ce qu'ils signifient.
- › Comprendre les types de renseignements fournis sur les étiquettes des fournisseurs et les étiquettes de l'employeur.
- › Lire une fiche signalétique pour y trouver des renseignements sur les risques et les mesures préventives.
- › Prendre les mesures de protection élémentaires lors de travaux effectués en présence de matières dangereuses.
- › Trouvez des renseignements supplémentaires sur les produits dangereux.

## Public ciblé:

- › Les travailleurs d'un milieu de travail où des produits chimiques sont employés.
- › Les étudiants des programmes de sciences et de technologies.
- › Les jeunes travailleurs qui se préparent à un nouvel emploi.
- › Les professionnels en ressources humaines et les professionnels de la sécurité responsables de la formation et de la conformité aux règlements.

## Préalables:

Vous n'avez pas besoin d'avoir des connaissances techniques en santé et sécurité au travail. Il est toutefois utile de connaître les méthodes de travail et les procédés utilisés.

**Inscription:** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education), puis choisir Le SIMDUT pour les travailleurs. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.



## Le SIMDUT pour les gestionnaires et les superviseurs

### Description du cours

Ce cours vise à renseigner les gestionnaires et les superviseurs sur leurs responsabilités en matière de santé et de sécurité en vertu du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), lequel est employé partout au Canada pour fournir de l'information relative à la santé et à la sécurité sur les produits dangereux utilisés au travail. Il permet de familiariser quiconque a des responsabilités de supervision ou de gestion aux termes du SIMDUT, lequel est en usage partout au Canada, de manière que le participant soit en mesure de fournir les renseignements pertinents sur le plan de la sécurité à propos des produits dangereux utilisés au travail. Le cours éclaire aussi les participants sur leurs obligations aux termes du SIMDUT, sur les symboles du SIMDUT et leur signification, sur les étiquettes des produits ainsi que sur les fiches signalétiques (FS). Le CCHST a conçu ce cours en puisant à même les connaissances et l'expérience accumulées par ses services de renseignements depuis la création du SIMDUT en 1988. Enfin, il renferme des conseils pratiques très utiles concernant les mesures à prendre en matière de santé et de sécurité pour protéger les employés et prévenir les blessures et les maladies en milieu de travail. Les participants terminent ce cours en 50 à 60 minutes en moyenne.

### Le cours traite des sujets suivants:

- › L'abc du SIMDUT et les obligations de l'employeur
- › Les obligations et les responsabilités du gestionnaire ou du superviseur
- › Les composantes d'un programme SIMDUT
  - la communication des renseignements sur les risques*
  - les catégories du SIMDUT et leurs symboles*
  - les étiquettes*
  - les fiches signalétiques (FS)*
- › L'utilisation et la manipulation sécuritaires des matières dangereuses
- › L'éducation et la formation
- › Les ressources utiles

## À la fin de ce cours, vous pourrez:

- › Connaître vos obligations et vos responsabilités en vertu du règlement sur le SIMDUT.
- › Connaître les catégories du SIMDUT ainsi que leurs symboles et leur signification.
- › Savoir quels types de renseignements figurent sur les étiquettes des fournisseurs et les étiquettes de l'employeur.
- › Comprendre les renseignements sur les fiches signalétiques et pouvoir trouver les renseignements pertinents concernant les risques et les mesures préventives.
- › Savoir comment maîtriser les risques et comment protéger les employés qui utilisent des matières dangereuses.
- › Trouver des renseignements additionnels sur les matières dangereuses.

## Public ciblé:

- › Les gestionnaires et les superviseurs responsables d'un milieu de travail où des produits chimiques sont employés
- › Les professionnels en ressources humaines ainsi que les professionnels de la santé et de la sécurité responsables de la formation et de la conformité aux règlements.

## Préalables:

Vous n'avez pas besoin d'avoir des connaissances techniques en santé et sécurité au travail. Il est toutefois utile de connaître les méthodes de travail et les procédés utilisés.

**Inscription:** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education), puis choisir Le SIMDUT pour les gestionnaires et les superviseurs. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.



## L'ergonomie au bureau

### Description du cours:

Ce cours en ligne constitue une introduction pratique à l'ergonomie au bureau. Il traite en particulier des problèmes et des blessures liés à l'usage des ordinateurs et d'autres équipements de bureau. L'objectif de ce cours est de vous offrir des connaissances pour vous aider à trouver des solutions aux questions d'ordre ergonomique dans votre milieu de travail. Les participants terminent ce cours en 40 à 60 minutes en moyenne.

### Le cours traite des sujets suivants:

- Troubles musculo-squelettiques liés au travail (TMSLT)
- Risques ergonomiques
- Progression des TMSLT
- Application de l'ergonomie aux composantes de l'environnement de bureau
- Poste de travail et travailleur
- Exercices
- Références, jeux-questionnaires et examen pour évaluer les connaissances des participants

### À la fin de ce cours, vous pourrez:

- Reconnaître les signes d'inconfort précurseurs de problèmes associés au travail avec du matériel de bureau
- Comprendre les facteurs responsables de l'inconfort.
- Participer à l'évaluation, au contrôle et à la prévention des problèmes et des blessures d'ordre ergonomique

## Public ciblé:

- Les travailleurs et les superviseurs expérimentés ou travaillant depuis peu dans un environnement de bureau moderne.
- Les professionnels de la santé et de la sécurité.
- Les professionnels en ressources humaines.

## Préalables:

Vous n'avez pas besoin d'avoir des connaissances techniques en santé et sécurité au travail. Il est toutefois utile de connaître les méthodes de travail et les procédés utilisés

**Inscription:** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education), puis choisir L'ergonomie au bureau. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.



## La santé et la sécurité au bureau

### Description de cours:

Les locaux à bureaux ne sont pas toujours envisagés comme des lieux de travail dangereux, mais les blessures et les maladies dont peuvent être victimes les employés qui y travaillent sont aussi graves et entraînent des coûts aussi élevés que celles subies par le personnel de tout autre milieu de travail.

Ce cours expose les notions élémentaires relatives à la santé et à la sécurité dans les bureaux à l'intention des gestionnaires, des superviseurs et des employés, y compris les membres des comités de santé et de sécurité au travail. Il décrit en outre comment élaborer et mettre en application un programme de santé et de sécurité en milieu de travail, et traite des risques parfois présents dans les locaux à bureaux. Y sont également abordées les mesures que l'on peut prendre pour se prémunir contre des risques importants sur les plans de la santé ou de la sécurité et ainsi prévenir d'éventuelles blessures et maladies.

Il décrit en outre comment élaborer et mettre en application un programme de santé et de sécurité en milieu de travail, et traite des risques parfois présents dans les locaux à bureaux. Enfin, des sources de renseignements plus détaillés ont été intégrées à ce cours sous la forme d'hyperliens donnant accès à la collection de Réponses SST du CCHST. Les participants terminent ce cours en 50 à 60 minutes en moyenne.

### Le cours traite des sujets suivants:

- › Comment élaborer et mettre en application un programme de santé et de sécurité en milieu de travail
- › Risques pouvant être présents dans les locaux à bureaux
- › Ergonomie
- › Éclairage
- › Stress lié au travail
- › Qualité de l'air intérieur



- ▶ Aspects importants de la sécurité:
  - chutes, glissades et trébuchements,*
  - méthodes de manutention appropriées,*
  - entreposage sécuritaire du matériel de bureau,*
  - matériel et équipement dangereux.*
- ▶ Risques chimiques.
- ▶ Risques électriques.
- ▶ Sécurité incendie et procédure d'évacuation

### À la fin de ce cours, vous pourrez:

- ▶ Connaître les éléments clés d'un programme de santé et de sécurité au travail.
- ▶ Définir les composants et les qualités d'un poste de travail ergonomique.
- ▶ Savoir quels sont les éventuels effets d'un mauvais éclairage sur la santé et s'en protéger.
- ▶ Définir les sources de stress en milieu de travail et les maîtriser.
- ▶ Connaître les facteurs qui influent sur la qualité de l'air intérieur.
- ▶ Déterminer diverses manières d'éliminer ou de réduire les risques courants en matière de sécurité (p. ex. chutes, glissades et trébuchements) et les risques électriques.
- ▶ Repérer les risques chimiques présents dans un bureau.
- ▶ Déterminer quelles sont les marches à suivre lors d'un incendie.

### Public ciblé:

- ▶ Les employés, superviseurs et gestionnaires travaillant dans un bureau.
- ▶ Les professionnels de la santé et de la sécurité.
- ▶ Les professionnels en ressources humaines.

**Préalables:** Aucun

**Inscription:** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education), puis choisir la santé et la sécurité au bureau. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.



## La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs

### Description du cours:

Ce cours intensif et populaire fournit aux gestionnaires et aux superviseurs ainsi qu'aux personnes ayant des responsabilités en matière de santé et de sécurité l'information dont ils ont besoin pour prévenir les maladies et les accidents professionnels, et pour créer une culture de la sécurité dans leur milieu de travail. Les participants terminent ce cours en huit à dix heures en moyenne.

### Les sujets de chaque module incluent:

- › Introduction à la santé et à la sécurité à l'intention des gestionnaires
- › Principes de sécurité et gestion des risques
- › Législation
- › Détermination et maîtrise des risques
- › Préparation aux situations d'urgence et prévention des incendies
- › Hygiène du travail
- › Ergonomie
- › Inspections du lieu de travail et enquêtes sur les accidents
- › Élaboration et mise en œuvre des programmes de santé et de sécurité

### À la fin de ce cours, vous pourrez:

- › Trouver les dispositions législatives visant la santé et à la sécurité au travail qui s'appliquent à un cas donné.
- › Connaître les responsabilités qui vous incombent en matière de santé et de sécurité au travail.
- › Déterminer comment assumer ces responsabilités.
- › Définir les risques et concevoir des méthodes de travail sécuritaires.
- › Assurer un leadership en ce qui a trait à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de santé et de sécurité au travail.

- Comprendre quelles sont les conséquences de ne pas se conformer à la réglementation applicable.
- Faire preuve d'une diligence raisonnable.

### Public ciblé:

- Les gestionnaires.
- Les superviseurs.
- Les contremaîtres.
- Les infirmières en hygiène du travail.
- Toutes les personnes que la question de la santé et de la sécurité au travail intéresse.

### Préalables:

Vous n'avez pas besoin d'avoir des connaissances techniques en santé et sécurité au travail. Il est toutefois utile de connaître les méthodes de travail et les procédés utilisés.

### Crédits de formation:

Ce cours en ligne permet d'accumuler des crédits de formation, dans le cadre du programme de maintien de l'agrément, selon le barème de points suivant :

- American Board of Industrial Hygiene (ABIH) – 1 point pour le maintien de l'agrément (approbation n° 06-1073 pour 2006)
- Conseil canadien d'agrément des hygiénistes du travail (CCAHT) – 0.5 point pour le maintien de l'agrément (approbation no 06091 pour 2006)
- Conseil canadien d'agrément des hygiénistes du travail (CCAHT) – 1 point pour le maintien de l'agrément (approbation no 2006-05 pour 2006)

**Inscription:** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education), puis choisir Formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.

Ce cour est également offert en salle de classe – voir les détails à ce sujet en page 34!



## La santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale

### Description du cours:

Ce cours offre un aperçu pratique des responsabilités en santé et en sécurité des gestionnaires et des superviseurs des entreprises réglementées par le gouvernement fédéral. Les gestionnaires et les superviseurs représentent leur employeur dans les secteurs de travail qu'ils gèrent. Le cours se penche sur les exigences de la Partie II du Code canadien du travail qui sont importantes pour les gestionnaires et les superviseurs dans leurs fonctions quotidiennes. Les concepts sont illustrés au moyen d'études de cas et d'autres exemples. Le cours en ligne offre une précieuse formation de base pour les gestionnaires et superviseurs qui prévoient suivre les cours relatifs aux comités de santé et de sécurité, au SIMDUT et à d'autres sujets liés à la santé et à la sécurité au travail. Les participants terminent ce cours en 60 minutes en moyenne.

### Le cours traite des sujets suivants:

- Principes du Code canadien du travail et du système de responsabilité interne
- Responsabilités et obligations des gestionnaires et des superviseurs
- Diligence raisonnable
- Droits et responsabilités des employés
- Aspects spécifiques : SIMDUT, ergonomie, violence, employées enceintes ou qui allaitent
- Comités de santé et de sécurité, et leurs représentants
- Inspections des lieux de travail
- Règlement de plaintes et de refus d'exécuter un travail dangereux
- Enquêtes sur les accidents
- Application de la loi et conséquence de ne pas s'y conformer

### À la fin de ce cours, vous pourrez:

- Comprendre vos responsabilités en tant que gestionnaire ou superviseur en vertu de la Partie II du Code canadien du travail.
- Travailler avec les employés et le comité de santé et de sécurité pour déceler et maîtriser les risques professionnels.
- Résoudre les plaintes et les refus d'exécuter un travail dangereux.
- Contribuer à une enquête sur un accident.

### Public ciblé:

- Les superviseurs et les gestionnaires travaillant dans des organisations de compétence fédérale telles que le secteur des communications, le secteur bancaire et les transports inter-provinciaux (camionnage, transport ferroviaire et transport aérien) et le gouvernement fédéral.
- Les professionnels de la santé et de la sécurité et les professionnels en ressources humaines travaillant dans des organisations de compétence fédérale.

### Préalables:

Vous n'avez pas besoin d'avoir des connaissances techniques en santé et sécurité au travail.

**Inscription:** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education), puis choisir le cours en ligne Santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.

### Attention : Les gestionnaires et les superviseurs assujettis à la réglementation fédérale tireront également profit du cours intitulé

Un cours en salle de classe sur *La santé et la sécurité est offert à l'intention des gestionnaires et des superviseurs travaillant dans des organisations de compétence fédérale*. Ce cours en salle de classe d'une journée contient de plus amples renseignements portant sur le programme de santé et de sécurité assujetti à la législation fédérale! Voir les détails à ce sujet en page 37.



## Le SIMDUT pour les gestionnaires et les superviseurs

### Description du cours:

Ce cours vise à renseigner les gestionnaires et les superviseurs sur leurs responsabilités en matière de santé et de sécurité, y compris le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), et les aider à remplir leurs obligations à cet égard. Il permet de familiariser quiconque a des responsabilités de supervision ou de gestion aux termes du SIMDUT, lequel est en usage partout au Canada, de manière que la personne formée soit en mesure de fournir les renseignements pertinents sur le plan de la sécurité à propos des produits dangereux utilisés au travail. Le cours éclaire aussi les participants sur leurs obligations et leurs responsabilités aux termes du SIMDUT, sur les symboles du SIMDUT et leur signification, sur les étiquettes des produits ainsi que sur les fiches signalétiques (FS). Le CCHST a conçu ce cours en puisant à même les connaissances et l'expérience accumulées par ses services de renseignements depuis la création du SIMDUT. Enfin, il renferme des conseils pratiques très utiles concernant les mesures à prendre en matière de santé et de sécurité pour protéger les employés et prévenir les blessures et les maladies en milieu de travail. Les participants terminent ce cours en 50 à 60 minutes en moyenne.

### Le cours traite des sujets suivants:

- ▶ L'abc du SIMDUT et les obligations de l'employeur.
- ▶ Les obligations et les responsabilités du gestionnaire ou du superviseur.
- ▶ Les composantes d'un programme SIMDUT
  - la communication des renseignements sur les risques*
  - les catégories du SIMDUT et leurs symboles*
  - les étiquettes*
  - les fiches signalétiques (FS)*
- ▶ L'utilisation et la manipulation sécuritaires des matières dangereuses.

- › L'éducation et la formation.
- › Les ressources utiles.

### À la fin de ce cours, vous pourrez:

- › Connaître vos obligations et vos responsabilités en vertu du règlement sur le SIMDUT.
- › Connaître les catégories du SIMDUT ainsi que leurs symboles et leur signification.
- › Savoir quels types de renseignements figurent sur les étiquettes des fournisseurs et les étiquettes de l'employeur.
- › Comprendre les renseignements sur les fiches signalétiques et pouvoir trouver les renseignements pertinents concernant les risques et les mesures préventives.
- › Savoir comment maîtriser les risques et comment protéger les employés qui utilisent des matières dangereuses.
- › Être en mesure de trouver des renseignements additionnels sur les matières dangereuses.

### Public ciblé:

- › Les gestionnaires et les superviseurs responsables d'un milieu de travail où des produits chimiques sont employés.
- › Les professionnels en ressources humaines et les professionnels de la sécurité responsables de la formation et de la conformité aux règlements.

### Préalables:

Vous n'avez pas besoin d'avoir des connaissances techniques en santé et sécurité au travail. Il est toutefois utile de connaître les méthodes de travail et les procédés utilisés.

**Inscription:** Cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education), puis choisir Le SIMDUT pour les gestionnaires et les superviseurs. Vous serez alors invité à vous inscrire en ligne.

## Cours en salle de classe du CCHST

Afin de donner suite aux efforts que nous déployons dans le but de former les personnes sur les nombreux aspects de la santé et la sécurité au travail, nous offrons des formations ayant recours à diverses méthodes de prestation, entre autres les cours en salle de classe offerts au CCHST ou dans vos locaux.



### La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs

#### Description du cours en salle de classe:

Conçu par le CCHST, ce cours intensif et populaire fournit aux gestionnaires et aux superviseurs ainsi qu'aux responsables de la santé et de la sécurité l'information dont ils ont besoin pour prévenir les maladies et les accidents professionnels et pour créer une culture de la sécurité dans leur milieu de travail.

#### Calendrier des cours offerts en salle de classe -

Vérifiez le site Web pour connaître les dates et les endroits où les cours sont offerts - [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education)

Hamilton, Ontario

12 – 13 juin, 2006

4 – 5 décembre, 2006

11 – 12 septembre, 2006

5 – 6 mars, 2007

#### Le cours traite des sujets suivants:

- ▶ Introduction à la santé et à la sécurité à l'intention des gestionnaires
- ▶ Principes de sécurité et gestion des risques
- ▶ Législation
- ▶ Identification et maîtrise des risques
- ▶ Préparation aux situations d'urgence et prévention des incendies
- ▶ Hygiène du travail
- ▶ Ergonomie
- ▶ Inspections du lieu de travail et enquêtes sur les accidents
- ▶ Élaboration et mise en œuvre des programmes de santé et de sécurité

#### À la fin de ce cours, vous pourrez:

- ▶ Trouver les dispositions législatives visant la santé et la sécurité au travail qui s'appliquent à un cas donné
- ▶ Connaître les responsabilités qui vous incombent en matière de santé et de sécurité au travail
- ▶ Déterminer comment assumer ces responsabilités
- ▶ Définir les risques et concevoir des méthodes de travail sécuritaires

[www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education)

1-800-668-4284 ou 1-905-570-8094



- ▶ Assurer un leadership en ce qui à trait à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de santé et de sécurité au travail.
- ▶ Comprendre quelles sont les conséquences de ne pas se conformer à la réglementation applicable
- ▶ Faire preuve d'une diligence raisonnable



### Public ciblé:

- ▶ Les gestionnaires
- ▶ Les infirmières en hygiène du travail
- ▶ Les contremaîtres
- ▶ Toutes les personnes que la question de la santé et de la sécurité au travail intéresse
- ▶ Les superviseurs

### Préalables:

Vous n'avez pas besoin d'avoir des connaissances techniques en santé et sécurité au travail. Il est toutefois utile de connaître les méthodes de travail et les procédés utilisés.

### Crédits de formation

Ce cours en salle de classe permet d'accumuler des crédits de formation, dans le cadre des programmes ci-après, selon le barème de points suivant:

- ▶ American Board of Industrial Hygiene (ABIH) – 2 points pour le maintien de l'agrément (approbation n° 06-1072 pour 2006)\*
- ▶ Conseil canadien des professionnels en sécurité agréés – 2 points pour le maintien obligatoire de l'agrément (approbation no 2006-05 pour 2006)
- ▶ Conseil canadien d'agrément des hygiénistes du travail (CCAHT) –1 point pour le maintien de l'agrément (approbation no 06085 pour 2006).\*

\* Le cours en ligne permet d'obtenir des points en vue du maintien de l'agrément.

**Formation sur place** — Bien sûr, si cela vous convient mieux, nous pouvons en tout temps donner le cours dans vos propres locaux! Avec votre collaboration, nous personnaliserons notre cours sur la santé et la sécurité en fonction des besoins du groupe particulier que vous réunirez. Si plusieurs membres de la même organisation doivent recevoir cette formation, la formule des cours sur place est une solution économique et elle permet à chacun de gagner du temps en plus d'être mieux adaptée à vos besoins.

**Inscription:** Pour connaître les dates et les endroits où les cours sont offerts, cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education), puis choisir Formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs. Pour réserver une place, communiquez rapidement avec le Service à la clientèle du CCHST puisque les places sont limitées.



### La santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale

#### Description du cours:

Ce cours offre un aperçu pratique des responsabilités en santé et en sécurité des gestionnaires et des superviseurs des entreprises réglementées par le gouvernement fédéral. Les gestionnaires et les superviseurs représentent leur employeur dans les secteurs de travail qu'ils gèrent. Le cours se penche sur les exigences de la Partie II du Code canadien du travail qui sont importantes pour les gestionnaires et les superviseurs dans leurs fonctions quotidiennes. Les concepts sont illustrés au moyen d'études de cas et d'autres exemples. Le cours en ligne offre une précieuse formation de base pour les gestionnaires et superviseurs qui prévoient suivre les cours relatifs aux comités de santé et de sécurité, au SIMDUT et à d'autres sujets liés à la santé et à la sécurité au travail. Les participants terminent ce cours en 60 minutes en moyenne.

#### Le cours traite des sujets suivants:

- Principes du Code canadien du travail et du système de responsabilité interne
- Responsabilités et obligations des gestionnaires et des superviseurs
- Diligence raisonnable
- Droits et responsabilités des employés
- Aspects spécifiques : SIMDUT, ergonomie, violence, employées enceintes ou qui allaitent
- Comités de santé et de sécurité, et leurs représentants
- Inspections des lieux de travail
- Règlement de plaintes et de refus d'exécuter un travail dangereux
- Enquêtes sur les accidents
- Application de la loi et conséquence de ne pas s'y conformer

### À la fin de ce cours, vous pourrez:

- ▶ Comprendre vos responsabilités en tant que gestionnaire ou superviseur en vertu de la Partie II du Code canadien du travail.
- ▶ Travailler avec les employés et le comité de santé et de sécurité pour déceler et maîtriser les risques professionnels.
- ▶ Résoudre les plaintes et les refus d'exécuter un travail dangereux.
- ▶ Contribuer à une enquête sur un accident.

### Public ciblé:

- ▶ Les superviseurs et les gestionnaires travaillant dans des organisations de compétence fédérale telles que le secteur des communications, le secteur bancaire et les transports inter-provinciaux (camionnage, transport ferroviaire et transport aérien) et le gouvernement fédéral.
- ▶ Les professionnels de la santé et de la sécurité et les professionnels en ressources humaines travaillant dans des organisations de compétence fédérale.

### Préalables:

Vous n'avez pas besoin d'avoir des connaissances techniques en santé et sécurité au travail.

**Inscription:** Pour connaître les dates et les endroits où les cours sont offerts, cliquez sur l'adresse [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education), puis choisir Santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale. Pour réserver une place, communiquez rapidement avec le Service à la clientèle du CCHST puisque les places sont limitées.

### Attention : Les gestionnaires et les superviseurs assujettis à la réglementation fédérale tireront également profit du cours intitulé

Vous tirerez également avantage de notre cours en salle de classe Formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs \_ se reporter à la page 34 ou à Cours en ligne à la page 28.

Cette formation vous aidera à mettre en application tout ce que vous avez appris dans le cadre du cours susmentionné destiné aux gestionnaires assujettis à la réglementation fédérale.



## Collection des guides santé sécurité

Complétez votre formation en matière de santé et de sécurité à l'aide de nos guides rédigés dans un langage simple et direct. Cette collection de guides de poche vous offre des outils de référence conçus en vue d'être consultés sur place aussi souvent que vous le désirez et de vous permettre de parfaire vos connaissances dans le cadre de votre travail.

Ces guides de poche faciles à utiliser traitent de sujets ou de types d'emplois bien précis et foisonnent d'illustrations, de listes de pointage et de conseils de sécurité. De plus, chacun d'eux contient un excellent résumé des lois et des règlements régissant le sujet ou l'emploi visé. Le CCHST a préparé ces petits guides en format de poche fort appréciés en vue d'une consultation sur les lieux de travail et d'une utilisation comme source de référence en matière de pratiques de travail sécuritaires.

### Vous pourrez ainsi acquérir les connaissances requises pour effectuer ce qui suit:

- ▶ Prévenir les risques professionnels en ayant recours aux méthodes de travail sécuritaires et à l'équipement de protection individuelle approprié.
- ▶ Identifier les risques professionnels.
- ▶ Intervenir efficacement lors d'accidents ou de situations d'urgence.
- ▶ Comprendre les droits et les obligations établis dans les législations canadiennes et américaines régissant la santé et la sécurité au travail.

Tous les guides  
ci-après sont publiés  
en français et  
en anglais

### Liste des titres offerts

#### Pour bientôt

**Guide à l'intention des gardiens** – Ce guide fournit aux gardiens, aux gestionnaires d'installations et aux professionnels de la santé et de la sécurité des conseils pratiques concernant l'identification des problèmes en matière de santé et de sécurité et des mesures de contrôle connexes. Il comprend des mesures de sécurité claires en vue d'éliminer ou de réduire le plus possible les risques présents sur un lieu de travail.

**Guide santé sécurité du travail au froid** – Ce guide réunit des conseils et de précieux renseignements concernant les conditions de travail et l'utilisation de diverses machines et d'équipements à l'extérieur. *Document de 118 pages.*

**Guide de planification des mesures d'urgence** – Ce guide peut aider votre organisation à élaborer un plan d'intervention d'urgence en vue de réagir efficacement lors d'un incendie, d'un déversement de produits chimiques, d'une explosion, d'une inondation, d'une blessure ou d'une maladie affectant une personne sur les lieux dont vous êtes responsables ainsi qu'en présence de toute autre situation de crise. *Document de 156 pages.*

**Guide santé sécurité des services alimentaires** – Ce guide est destiné aux employés et aux superviseurs travaillant dans les restaurants, les services de traiteurs, les hôtels et les chaînes de restauration rapide. Il décrit les consignes d'utilisation sécuritaire des équipements de restauration et comporte une nouvelle section traitant du nettoyage et de la désinfection des cuisines. *Document de 138 pages.*

**Guide santé sécurité de l'entretien des terrains** – Ce guide réunit des renseignements utiles sur l'utilisation sécuritaire des scies à chaîne et de divers autres outils, sur l'équipement de protection individuelle, sur les rayonnements solaires, sur le bruit, sur les vibrations, sur la poussière de même que sur le travail à la chaleur et au froid. *Document de 105 pages*

**Guide de référence des comités de santé et de sécurité** – Ce guide présente les consignes et l'information nécessaires en vue d'assurer la création et le fonctionnement efficace d'un comité de santé et de sécurité au travail. *Document de 168 pages.*

**Guide santé sécurité pour les bibliothèques** – Ce guide aide à identifier, à évaluer et à maîtriser les risques professionnels présents dans les bibliothèques et les centres de documentation. *Document de 186 pages.*

**Guide santé sécurité pour les professionnels des ressources humaines** – Ce guide définit le rôle et les responsabilités des professionnels en ressources humaines chargés de protéger la santé et d'assurer la sécurité des employés. *Document de 150 pages.*

**Guide santé sécurité sur la qualité d'air des locaux** – Ce guide très commode aide les employés à reconnaître les symptômes et les causes possibles d'une mauvaise qualité de l'air intérieur, à prendre des mesures préventives et à sélectionner le mobilier et l'équipement qui permettront de prévenir une accumulation de contaminants dans l'air. *Document de 130 pages.*

**Les moisissures dans le milieu de travail : guide de base** – Ce guide rassemble de nombreux renseignements sur les moisissures auxquelles les travailleurs peuvent être exposés sur les lieux de travail, et présente quelques conseils facilitant leur identification et leur nettoyage ainsi que la prévention de leur prolifération. *Document de 126 pages.*

**Mesures antibruit dans l'industrie: guide de base** – Ce guide santé sécurité aide à reconnaître les risques associés au bruit, à prendre des mesures pour limiter l'exposition professionnelle au bruit et à mettre au point un programme de protection de l'ouïe. *Document de 128 pages.*

**L'ergonomie au bureau** – Ce guide de référence pratique aide les employés de bureau à déceler les risques de nature ergonomique et à prendre les mesures correctives qui s'imposent. *Document de 109 pages.*

**Guide santé sécurité des travailleurs scolaires** – Ce guide de référence pratique expose diverses façons de reconnaître et de maîtriser les risques en matière de santé et de sécurité associés aux tâches effectuées par le personnel des écoles. *Document de 158 pages.*

**Prévention de la violence en milieu de travail** – Ce guide est une ressource essentielle pour toute personne ayant besoin d'information sur la violence en milieu de travail et sur les moyens de la prévenir. *Document de 163 pages.*

**Guide santé sécurité des travailleurs d'entrepôt** – Ce guide traite du suivi de la performance sur les plans de la santé et de la sécurité, ainsi que des préparatifs d'urgence, des risques professionnels courants dans ce secteur d'activité et des conseils de sécurité pertinents. *Document de 140 pages.*

**Guide santé sécurité du soudage** – Ce guide aide à reconnaître les risques associés aux travaux de soudage et à prendre les mesures de prévention appropriées. *Document de 142 pages.*

**Le mieux-être en milieu de travail** – Ce guide santé sécurité propose les étapes pratiques et différentes suggestions en vue de l'établissement d'un programme de santé et de bien-être en milieu de travail. *Document de 220 pages.*

**Guide de santé et de sécurité du travail dans les environnement chaud :**  
– Ce guide rassemble une foule de renseignements et de conseils de sécurité se rapportant aux conditions de travail par grande chaleur. *Document de 96 pages.*

Visitez notre site Web et découvrez les guides santé sécurité du CCHST que vous pouvez commander en ligne en toute confidentialité!



**CCHST**

**Centre canadien d'hygiène  
et de sécurité au travail**

**Courriel: [serviceclientele@cchst.ca](mailto:serviceclientele@cchst.ca)**

**Téléphone sans frais: 1-800-668-4284** (Canada et États Unis)

**Téléphone: 1-905-570-8094** (International)

**Fax: 1-905-572-2206**

**Web: [www.cchst.ca/education](http://www.cchst.ca/education)**

